



HAL
open science

Licence professionnelle Comptabilité finances

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Comptabilité finances. 2014, Université polytechnique Hauts-de-France. hceres-02038596

HAL Id: hceres-02038596

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038596v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Comptabilité, finances

de l'Université de
Valenciennes et du Hainaut-
Cambrésis - UVHC

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Comptabilité, finances

Secteur professionnel : SP5 – Echange et gestion

Dénomination nationale : SP5-1 Management des organisations

Demande n° S3LP150008983

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Valenciennes
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La LP a pour objectif de répondre aux besoins des entreprises, notamment des PME, en termes de compétences comptables et financières et vise les métiers suivants : comptable et chef comptable, assistant de directeur administratif et financier, trésorier d'entreprise, assistant contrôleur de gestion, collaborateur de cabinet d'expertise comptable ou d'auditeur, assistant de commissaire aux comptes.

Ouverte en 2006 au sein de l'IAE, cette formation est proposée en formation initiale sous statut étudiant (65 % des effectifs en 2012) et en formation continue (majoritairement en contrat de professionnalisation). La formation s'intègre dans l'offre de formations professionnalisantes de l'UVHC et permet une suite de parcours aux étudiants de ses cycles courts spécialisés (DUT GEA, DEUST *Assistant juridique*). Les collaborations avec les autres composantes et les complémentarités avec les autres formations de l'Université, notamment les L2 généralistes, apparaissent cependant peu développées.

Il existe dans les universités publiques de la région Nord-Pas de Calais de trois autres LP MOCF couvrant un territoire économique différent (Métropole Lilloise, Lens). La licence professionnelle de Valenciennes couvre tout le sud du département du Nord ainsi que le nord du département de l'Aisne.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

A propos des objectifs de la formation et modalités pédagogiques, le programme pédagogique semble cohérent, mais il appelle quelques remarques : les enseignements ne permettent pas d'acquérir les compétences nécessaires à l'un des métiers visés (trésorier d'entreprise) ; il n'est pas prévu de cours d'introduction au droit ni de droit commercial qui paraissent nécessaires à l'exercice des métiers visés dans les entreprises cibles (PME) ; le projet tuteuré représente moins d'un quart du volume de la formation hors stage et n'est pas prévu pour les stagiaires de la FC ; les objectifs et terrains précis de stage sont insuffisamment décrits pour permettre d'évaluer leur contribution effective à la formation des futurs professionnels ; les modalités d'évaluation des connaissances/compétences sont décrites de façon trop succincte pour apprécier la pertinence des dispositifs mis en place. En outre, ce programme semble s'adresser particulièrement aux titulaires d'un BTS ou d'un DUT et ne pas permettre un accès aisé à tous les publics visés, d'autant qu'aucun dispositif permettant de prendre en compte la diversité des origines n'est organisé à ce jour. Enfin, le dossier ne contient pas d'indication suffisante sur les aspects professionnalisants de la formation.

En termes d'insertion professionnelle, les enquêtes présentées ne sont pas significatives et ne permettent pas de tirer des conclusions fiables sur l'insertion professionnelle des diplômés de cette LP, du fait de la grande faiblesse du taux de réponse. De ce fait, le dossier présente des affirmations non vérifiables, d'autant que les tableaux auxquels il est renvoyé sont insuffisamment renseignés ou contradictoires et que les quelques exemples d'insertion présentés ne semblent pas toujours correspondre aux emplois visés.

Concernant les liens avec les milieux professionnels, cinq professionnels et un PAST sont intégrés à l'équipe pédagogique qui compte 11 enseignants au total, et assurent un tiers des enseignements. Ils sont cependant sous représentés dans les enseignements « cœur de métier » et, pour certains d'entre eux, leur fonction et entreprise ou organisme d'origine sont soit imprécis, soit sans rapport apparent avec les enseignements qu'ils dispensent. Par ailleurs, les liens avec les milieux économiques sont cités sans qu'il apparaisse clairement s'ils sont formalisés ou non, spécifiques à la formation ou construits plus largement avec les autres formations de l'institut et/ou les autres composantes de l'Université. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement en tant que tel et le dossier ne permet pas de percevoir de manière claire l'intégration de la formation dans le contexte socio-économique.

A propos du pilotage de la spécialité, l'équipe comporte des enseignants, des enseignants-chercheurs et des professionnels. Cependant, on constate une faible diversité des domaines de compétences, puisque la quasi-totalité des enseignants vient des domaines de la comptabilité. De même, on relève une insuffisance de liens avec les autres formations de l'Université, ce qui est préjudiciable à l'attractivité interne de la LP, en particulier auprès des L2 généralistes dont la part dans les candidatures est insignifiante. Les inscrits viennent principalement de formations déjà spécialisées en comptabilité, BTS *Comptabilité gestion* en majorité et DUT GEA de l'UVHC. Le ratio entre le nombre de candidats et le nombre d'inscrits établit aux alentours de deux ces dernières années (100 candidats pour 48 à 52 inscrits en FI ; 50 candidats pour 25 à 29 inscrits en FC). Ce taux de sélectivité doit être relativisé par le fait que le public vient déjà en majorité d'une formation professionnelle. Les effectifs ont progressé de façon significative et régulière, mais cette constatation doit être mise en rapport avec un taux d'échec à l'examen élevé en 1^{ère} session. Enfin, outre l'absence de conseil de perfectionnement en tant que tel, on relève que le dossier ne comporte pas de description des procédures d'évaluation par les étudiants.

Si le dossier de cette LP présente un certain nombre de faiblesses synthétisées ci-dessus, la procédure d'auto-évaluation a manifestement permis d'identifier des axes de progrès, de définir des actions correctives et de dessiner des perspectives d'évolution dans le cadre d'un projet pédagogique repensé qui prévoit les aménagements suivants :

- Pour répondre aux besoins des professionnels : renforcement de l'UE comptable notamment en gestion de la paye.
- Pour renforcer l'attractivité de la formation : maintien de l'articulation des UE mais évolution des contenus dans le cadre d'une demande d'équivalence avec le DCG, et le cas échéant, organisation d'une préparation spécifique pour les UE qui n'obtiendraient pas d'équivalence/meilleure communication en direction des L2 éco-gestion avec intégration d'enseignants de licences généralistes de droit, éco, gestion à l'équipe LP, pour en faciliter la promotion auprès de leurs étudiants et organisation d'une préparation à la LP en étroite collaboration avec les équipes de la licence éco-gestion et du DUT GEA et du DUT TC.
- Pour renforcer les liens avec les milieux professionnels : montée en puissance des contrats de professionnalisation, à effectif global constant/plus grande précision sur les contextes et missions de stage/renforcement des interventions de praticiens (universitaires et professionnels) dans les enseignements pour porter leur part à 50 % d'ici deux ans/formalisation des partenariats par la voie de conventions/mise en place d'un conseil de perfectionnement avec une composition tripartite (enseignants, professionnels et étudiants).



- Pour améliorer le taux de réussite : mise en place d'enseignements de remise à niveau au début du 1^{er} semestre.
- Pour améliorer l'insertion professionnelle des étudiants en FI : organisation de parrainage de chaque étudiant par un professionnel.

- Points forts :

- Un programme cohérent et le contenu des UE portant sur la comptabilité très complet (mais à compléter).
- L'équipe pédagogique mixant enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels (mais part insuffisante de ces derniers dans les enseignements « cœur de métier » et la faible diversité des domaines de compétences des enseignants).
- La progression puis la stabilisation des effectifs (mais public généraliste sous représenté).

- Points faibles :

- Un public composé essentiellement de titulaires de diplômes professionnels en comptabilité.
- Des enquêtes sur le devenir des étudiants très insuffisantes.
- L'absence de conseil de perfectionnement et la non-formalisation des liens avec les milieux professionnels.
- L'insuffisance de relations construites avec les autres formations de l'établissement.
- Un taux d'échec élevé en 1^{ère} session.

- Recommandations pour l'établissement :

Outre la mise en œuvre effective des principales conclusions de l'autoévaluation (exception faite de l'équivalence DCG qui ne nous paraît pas être l'objectif des LP et du passage à 50 % de professionnels dans les enseignements, taux qui nous semble élevé), des recommandations peuvent être formulées :

- Revoir le positionnement de la formation pour l'ouvrir davantage aux titulaires d'une L2 généraliste, en particulier d'économie-gestion et organiser les dispositifs pédagogiques permettant de prendre en compte la diversité des publics et de mener le plus grand nombre à la réussite.
- Introduire un cours d'introduction au droit et un cours de droit commercial.
- Diversifier l'équipe enseignante, notamment en construisant des liens avec les équipes des autres formations.
- Confier certains enseignements techniques à des professionnels en exercice dans les métiers visés.
- Clarifier et renforcer le rôle des milieux économiques, notamment par la mise en place d'un conseil de perfectionnement et la formalisation de partenariats spécifiques à la formation.
- Améliorer les procédures d'évaluation des enseignements par les étudiants ainsi que celles relatives au suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.



Observations de l'établissement

Observations concernant l'évaluation AERES réhabilitation des LP

Vague E – IAE

Licence professionnelle Management des organisations, spécialité Comptabilité, finances

Observation sur l'orientation et la composition de la population étudiante, la licence professionnelle est effectivement ouverte aux étudiants de licence 2, notamment aux étudiants de la licence économie gestion. Mais ces étudiants engagés dans un cursus long (licence économie gestion, parcours Comptabilité, contrôle, Audit puis master de la même spécialité) ne voient pas l'intérêt de suivre une licence professionnelle empêchant la poursuite d'études alors qu'ils peuvent intégrer une licence 3 économie gestion, parcours Comptabilité, contrôle, audit. En revanche, la licence professionnelle permet à des étudiants titulaires d'un BTS ou d'un DUT d'obtenir une qualification supplémentaire.

Observation sur la connaissance du devenir de la population étudiante, les enquêtes sur le devenir des étudiants devraient être facilitées par le développement en cours des services centraux de l'établissement.

Observation sur le pilotage de la formation, un Conseil de perfectionnement a été instauré à la rentrée 2014. Jusqu'à cette date, l'absence d'un conseil de perfectionnement n'empêchait aucunement une interaction permanente et directe dans le pilotage de la formation et l'amélioration de sa qualité entre le responsable de la formation, les professionnels et les étudiants. La licence professionnelle Comptabilité, finances est en effet développée dans un institut qui, pour toutes ses formations et activités, travaille étroitement, de manière permanente et directe, avec les professionnels concernés soit par le biais de leur participation directe aux enseignements soit par les relations fortes, formalisées ou non par des conventions, avec les entreprises et des organismes professionnels, l'Ordre des experts comptables notamment ou encore par les contacts développés lors des suivis de période professionnelle, stages et contrats de professionnalisation. Quant à la participation des étudiants, elle est aussi mise en oeuvre par le biais d'une représentation de chaque formation par des délégués étudiants qui participent à un dialogue permanent avec le responsable pédagogique et à des réunions de bilan de fin de semestre. Ces pratiques sont attestées ne serait-ce que par la certification qualité Qualicert obtenue par l'IAE pour toutes ses formations. La création d'un conseil de perfectionnement ne fera que formaliser une partie de ces interactions équipe de formation- professionnels – étudiants dans le pilotage de la formation.

Observation sur la place de la licence professionnelle Comptabilité, finances dans l'offre de formation et l'interaction avec les autres équipes pédagogiques. Tous les enseignants de la licence professionnelle interviennent en licence généraliste, en master. Les interactions entre les équipes pédagogiques sont fortes et construites, sans doute n'ont-elles pas été suffisamment explicitées dans le rapport d'autoévaluation.

Observation sur la composition de l'équipe de formation, il faut préciser que des enseignants de l'Institut sont certes enseignants mais aussi expert comptable et commissaire aux comptes et qu'ils exercent ou ont exercé ces métiers pendant de nombreuses années. Cette précision renforce ainsi la proportion de professionnels dans l'équipe de formation.

Observation sur la la formalisation des liens avec les professionnels, certes des liens spécifiques entre la licence professionnelle et les professionnels ne sont pas formalisés. La raison tient tout simplement au fait que les conventions et partenariats formalisés ne sont pas déclinés formation par formation mais lient de fait l'ensemble de l'Institut, et donc toutes ses formations, aux professionnels. La spécialité Comptabilité finances s'inscrit dans une offre de formation en comptabilité qui s'appuie sur un parcours Comptabilité, Contrôle, Audit en licence d'économie gestion, une spécialité Comptabilité Contrôle, audit en master. Des coopérations formalisées fortes avec les milieux professionnels de la comptabilité, finance existent donc au niveau de l'IAE et la licence professionnelle en bénéficie.

Pr. Mohamed OURAK

Président de l'Université
de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis